

Décision n°2025-24-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « The European Phase-Change and Ovonic Symposium E\PCOS 2025 » _ IM2NP

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP) organise le colloque « *The European Phase-Change and Ovonic Symposium - E\PCOS 2025* » du 23 au 26 septembre 2025,

Considérant que cet évènement, de renommée internationale, est l'une des plus importantes conférences dans le domaine des matériaux et mémoires à changement de phase (PCM) et ovoniques,

Considérant que cette conférence vise à promouvoir et à diffuser une recherche de haute qualité, en réunissant une communauté internationale pour explorer les dernières avancées de pointe dans le domaine des matériaux à changement de phase et ainsi veiller à mettre en avant les résultats de recherche obtenus notamment par l'établissement sur ces thématiques,

Considérant enfin que cela s'inscrit pleinement dans la mission de recherche dévolue à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « *The European Phase-Change and Ovonic Symposium - E\PCOS 2025* » organisé par l'**Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP)**.

Ce colloque se déroulera du 23 au 26 septembre 2025, à Marseille, au Palais du Pharo.

Les tarifs d'inscription et éventuelles gratuité sont ainsi définis :

Tarifs du 15/04/2025 au 21/07/2025		
Catégories	Montant HT	Montant TTC
Regular Early Bird	490,91 €	540€
Student Early Bird	409,09€	450€
Regular Early Bird + MUCEM	527,27€	580€
Student Early Bird + MUCEM	445,45€	490€

Tarifs du 22/07/2025 au 22/09/2025		
Catégories	Montant HT	Montant TTC
Regular	581,82 €	640€
Student	454,55€	500€
Regular + MUCEM	618,18€	680€
Student + MUCEM	490,91€	540€
Comité d'organisation	Gratuité	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 23 avril 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 30 AVR. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 30 AVR. 2025